

Rapport public Parcoursup session 2020

Université de Poitiers - DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours activités de pleine nature (22752)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université de Poitiers - DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours activités de pleine nature (22752)	Jury par défaut	Tous les candidats	14	186	29	35	18

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus locaux

Il est attendu que les candidat.es en DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles « AGAPSC », parcours activités de pleine nature, aient des compétences pluridisciplinaires et un engagement préalable dans le secteur des Activités Physiques de Pleine Nature (APPN) (en tant que pratiquant et/ou encadrant). Une expérience dans la réalisation d'itinéraires dans une ou plusieurs activités de pleine nature (voie d'escalade, parcours VTT, randonnée pédestre...) est également souhaitée.

Le candidat ou la candidate devra également disposer de compétences générales, nécessaire à la poursuite d'études en STAPS :

* Des compétences scientifiques

* Des compétences en matière d'expression écrite, afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté.

* Des compétences sportives

* Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne. L'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout pour intégrer le DEUST.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles « AGAPSC », parcours activités de pleine nature, est une formation sélective, avec une capacité d'accueil de 14 places par année.

Les enseignements sont organisés en Travaux Dirigés et Travaux Pratiques. Les connaissances / compétences s'articulent autour de 3 axes :

l'animation de pratiques physiques et culturelles pour des publics variés

l'encadrement spécifique des Activités Physiques de Pleine Nature (APNN)

la gestion et la promotion de structures privées ou publiques ou associatives

Exemples de matières enseignées :

Economie du sport

Cadre juridique et réglementaire

Gestion des ressources humaines

Pédagogie et conception de séances

Méthodologie et conduite de gestion de projet...

<http://www.univ-poitiers.fr/formations-parcoursup>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux a été effectué en fonction de critères déterminants pour la future réussite du candidat ou de la candidate ainsi que sa future professionnalisation.

- Le projet professionnel en lien avec activités récréatives et sportives de pleine nature
- Capacité du candidat à assurer les gestes de premiers secours
- Expérience en animation/encadrement des pratiques sportives de pleine nature
- Expérience dans la réalisation d'itinéraires dans une ou plusieurs activités de pleine nature (voie d'escalade, parcours VTT, randonnée pédestre...)

Dans cette formation sélective, le nombre de candidates et candidats classés est toujours supérieur à la capacité d'accueil, ainsi les candidat.e.s classé.e.s au-delà de la capacité d'accueil sont susceptibles de recevoir une proposition d'admission tout au long de la procédure Parcoursup compte tenu des réponses des autres candidat.e.s.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

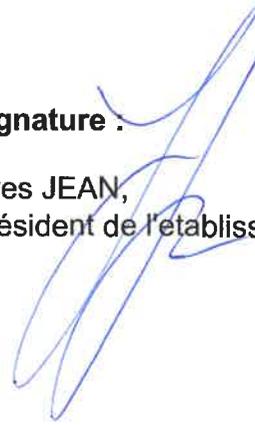
Le projet de formation motivé doit montrer la capacité du candidat ou de la candidate à se projeter dans son parcours de formation et mettre en exergue l'adéquation de son profil avec son projet professionnel (les phrases du type « j'aime l'escalade depuis que je suis tout.e petit.e » sont à éviter). Ce projet de formation doit s'appuyer sur des expériences concrètes dans le milieu associatif sportif et plus particulièrement dans le domaine des activités récréatives et sportives de pleine nature. Les expériences dans la réalisation d'itinéraires dans une ou plusieurs pratiques sportives (voies d'escalade, trail, VTT, parcours dans les arbres, randonnée pédestre, ski, canyoning, via ferrata...), dans différents environnements naturels sont appréciées. Il est également important de montrer que des prises de contact ont été effectuées auprès des professionnel.le.s du secteur.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel en lien direct avec le secteur des activités récréatives et sportives de pleine nature	Configuration du projet professionnel issu du projet de formation	Projet de formation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expérience en animation/encadrement des pratiques sportives de pleine nature	Niveau de pratique et d'animation/encadrement dans des activités physiques de pleine nature (Brevets Fédéraux)	Projet de formation, rubrique « Activités et centres d'intérêts »	Important
	Expérience dans la réalisation d'itinéraires dans un ou plusieurs activités de pleine nature (voie d'escalade, parcours VTT, randonnée pédestre)	Niveau d'expérience dans la réalisation d'itinéraires dans une ou plusieurs activités physiques de pleine nature (attesté par des professionnels du secteur)	Projet de formation et rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Important
	Capacité à assurer les gestes de premiers secours	Niveau en prévention et secours civiques (PSC1, PSE1 ou PSE2)	Projet de formation, rubriques "Activités et centres d'intérêt"	Important

Signature :

Yves JEAN,
Président de l'établissement Université de Poitiers

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long, sweeping stroke that extends upwards and to the right.